

CELLNOVO GROUP

Société anonyme au capital de 16.746.765 euros
Siège social : 13 rue de Londres, 75009 Paris
808 426 662 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

DU 24 MAI 2018

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- rapport de gestion du conseil d'administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise - présentation par le conseil des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- rapport de gestion du groupe et présentation par le conseil des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos 31 décembre 2017,
- première résolution - approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- deuxième résolution - approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- troisième résolution - affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- quatrième résolution - examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce conclues au cours de l'exercice 2017,
- cinquième résolution - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 au président du conseil d'administration, Monsieur John Brooks,
- sixième résolution - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 au directeur général, Madame Sophie Baratte,
- septième résolution - renouvellement du mandat d'un administrateur (*Monsieur John Brooks*),
- huitième résolution - renouvellement du mandat d'un administrateur (*Madame Sophie Baratte*),

- neuvième résolution - renouvellement du mandat d'un administrateur (*Andera Partners anciennement dénommée Edmond de Rothschild Investment Partners*),
- dixième résolution - renouvellement du mandat d'un administrateur (*Advent Venture Partners*),
- onzième résolution - renouvellement du mandat d'un administrateur (*Madame Marie-Yvonne Landel-Meunier*),
- douzième résolution - renouvellement du mandat d'un administrateur (*Air Liquide Investissements d'Avenir et de Démonstration*)
- treizième résolution - renouvellement du mandat d'un administrateur (*Monsieur Rémi Soula*),
- quatorzième résolution – nomination d'un nouvel administrateur (*Monsieur Pierre Chancel*),
- quinzième résolution - fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration,
- seizième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Monsieur John Brooks en raison de son mandat de président du conseil d'administration,
- dix-septième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Madame Sophie Baratte en raison de son mandat de directeur général,
- dix-huitième résolution - approbation du plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2018 adopté par le conseil d'administration lors de sa séance du 29 janvier 2018,
- dix-neuvième résolution - autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- vingtième résolution - autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions,
- vingt-et-unième résolution - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- vingt-deuxième résolution – délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public,

- vingt-troisième résolution - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier,
- vingt-quatrième résolution - autorisation à consentir au conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social,
- vingt-cinquième résolution - délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société susceptibles d'en résulter dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire,
- vingt-sixième résolution - délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une première catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées,
- vingt-septième résolution - délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une seconde catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées,
- vingt-huitième résolution - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en vertu des délégations susvisées,
- vingt-neuvième résolution - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société,
- trentième résolution - délégation de pouvoir à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société, dans les limites de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange,
- trente-et-unième résolution - fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des résolutions susvisées,
- trente-deuxième résolution - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres,
- trente-troisième résolution - autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,

- trente-quatrième résolution - autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
- trente-cinquième résolution - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit (i) de membres et censeurs du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales, ou (iii) de membres, n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, de tout comité que le conseil d'administration a mis ou viendrait à mettre en place,
- trente-sixième résolution - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) ou des bons de souscription d'actions – suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales,
- trente-septième résolution - fixation des limitations globales du montant des émissions susceptibles d'être effectuées en vertu des autorisations de consentir des options, des actions gratuites et des bons de souscription d'actions susvisées,
- trente-huitième résolution - délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe.